



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

(à adresser au siège du Parc 5 jours francs avant la date prévue pour l'opération - fax : 04 92 52 38 34)

Demandeur (société hélico) :

SAF TEL

Dénomination :

04,76,80,65,49 FAX 04,76,8042,29

Bénéficiaire :

refuges

Demande d'autorisation de survol

OBJET du SURVOL - Observations (préciser type de matériels et nombre de personnes transportées)	Date	Localisation : Aire de départ (DZ vallée)	Localisation : Aire d'arrivée (DZ haute)	Transp. matériels (Nb rot.)	Transp. personnes (Nb rot.)	Nb Total rotations prévues
ravitaillement ref	18 06 15	villard loubiere	souffle	6	1	7
ravitaillement ref	18 06 15	chapelle	olan	5		5
ravitaillement ref	18 06 15	giobernet	pigonnier	8	1	9
ravitaillement ref	18 06 15	giobernet	vallonpierre /chaborneou	11+6		17

Précisions sur plan de vol prévu (si tournées circulaires, transferts entre sites ...) :

Description aéronef (type / couleur / immatriculation) :

ECUREUIL NOIR FGSDG

02/06/2015

sarret gilles

Réponse du Directeur :

- * Autorisation accordée - N° 196/2015
- * Autorisation refusée - N°

Conditions particulières :

- * Prévenir le ou les secteurs du Parc concernés (+ le siège) de tout report éventuel du survol autorisé
- * Adresser impérativement sous huitaine la fiche annexe portant l'autorisation, complétée avec le Compte Rendu du survol. Passé ce délais le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation

Le Directeur

A GAP , le : 02/06/2015

Le Directeur, **Bertrand GALTIER**

Copie pour information secteur de : Valgaudemar

Observations :

A....., le :